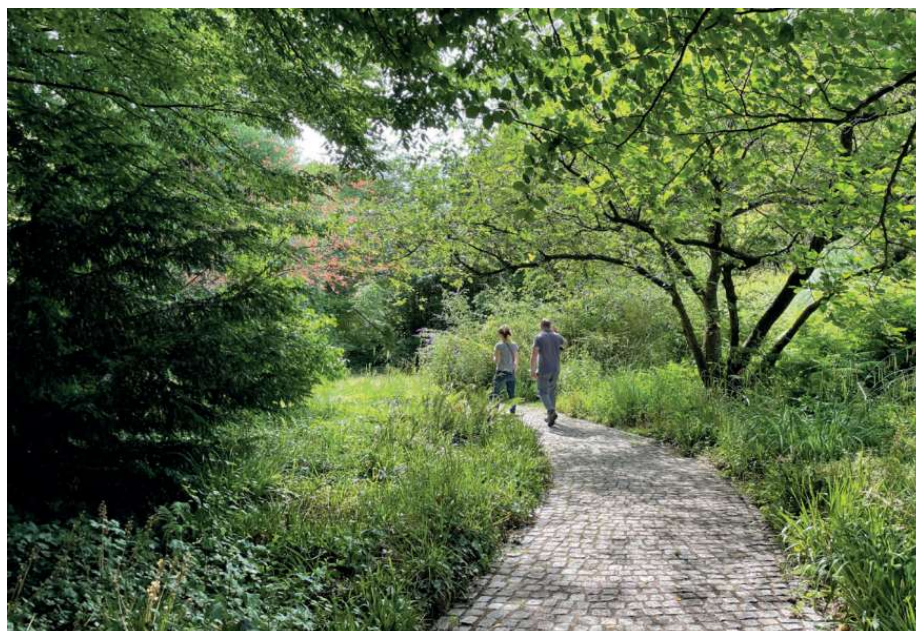


**UNE FRÉQUENTATION EN FORTE HAUSSE DANS LES PARCS ET JARDINS  
DÉPARTEMENTAUX DES HAUTS-DE-SEINE :  
PRÈS DE 23 MILLIONS DE PASSAGES EN 2025**

Le dispositif de comptage installé dans les parcs et jardins départementaux confirme une dynamique particulièrement soutenue en 2025. Près de 23 millions de passages ont été enregistrés, soit +23 % par rapport à 2024. On note également une hausse moyenne de 10% par an de fréquentation depuis environ 7 ans.



Parc départemental des Chanteraines, jardin ombre et lumière © CD92 – Anne Marchand

Dans un territoire dense et fortement urbanisé comme les Hauts-de-Seine, où un tiers de la surface est végétalisée, **l'accès à une nature proche et de qualité constitue un enjeu majeur de cadre de vie, de santé et de cohésion sociale.**

En 2026, le Département gère un patrimoine naturel conséquent :

- **630 hectares de parcs et jardins ;**
- **30 000 arbres d'alignement ;**
- Les arbres de plus de 110 collèges et établissements sociaux.

**Cette fréquentation en hausse traduit un attachement fort des habitants à ces espaces et une appropriation croissante des lieux.** Elle témoigne également d'un désir accru de nature, particulièrement marqué depuis plusieurs années.

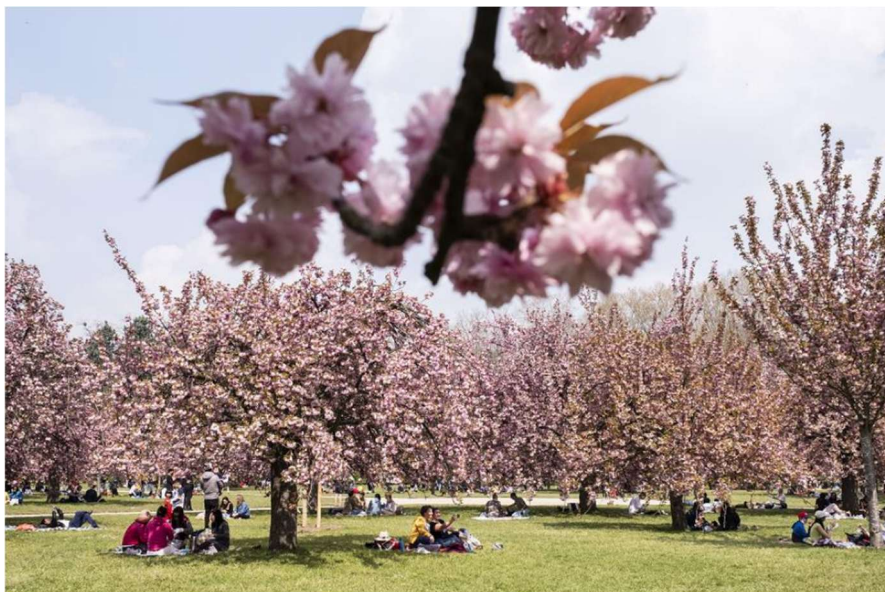
Face aux défis du vieillissement arboré et à la multiplication des épisodes climatiques extrêmes, **les équipes départementales poursuivent une gestion exigeante conciliant sécurité, biodiversité et qualité d'accueil**. Les plans de gestion et schémas directeurs paysagers permettent d'inscrire cette action dans une approche durable et résiliente.

### Les principaux enseignements de l'analyse des comptages 2025

L'analyse des données met en évidence :

- **Une fréquentation annuelle élevée**, avec des pics marqués au printemps (floraisons, événement Hanami au Parc départemental de Sceaux, vacances scolaires) et en été ;
- Une saisonnalité très lisible, corrélée aux conditions météorologiques, aux événements programmés et aux week-ends prolongés ;
- **Une intensification des usages de plein air**, confirmée par **une prolongation de la durée moyenne des visites** ;
- Des pics journaliers significatifs les week-ends de beau temps : le Parc départemental de Sceaux peut ainsi enregistrer jusqu'à **60 000 passages en une seule journée** ;
- **Une montée en fréquentation sur certains sites structurants** comme le Parc départemental du Chemin de l'Île à Nanterre et le Parc départemental de l'Île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux.

Il est rappelé que le système mesure des **passages** et non des individus uniques ; un même visiteur peut donc être comptabilisé plusieurs fois.



Cerisiers en fleurs au Parc départemental de Sceaux © CD92 – Julia Brechler

### Un baromètre des usagers très positif

La hausse de fréquentation s'accompagne d'**un niveau de satisfaction particulièrement élevé**. L'étude du baromètre 2025 confirme :

- **Une note de l'expérience globale vécue en 2025 de 9,02** ;
- Une très bonne appréciation de la qualité paysagère et végétale des sites ;
- Une reconnaissance du travail d'entretien, de propreté et de sécurité ;
- Un fort attachement à la tranquillité et au cadre naturel proposés.

**Les visiteurs soulignent notamment la qualité des aménagements, la richesse arborée, et la sensation de déconnexion qu'offrent ces espaces** au cœur d'un territoire urbain dense.

Ces résultats viennent conforter le travail quotidien des équipes techniques du Département des Hauts-de-Seine, dont l'engagement contribue directement à l'attractivité et à la qualité perçue des parcs départementaux.

### Des technologies innovantes au service d'une gestion maîtrisée

Le Département s'appuie sur les solutions développées par Eco-Compteur, entreprise spécialisée dans le comptage de flux piétons et cyclistes. Les dispositifs reposent principalement sur :

- **Des capteurs pyroélectriques infrarouges passifs** (PIR), détectant les variations de rayonnement thermique ;
- Des boucles électromagnétiques ou **capteurs mixtes** pour distinguer piétons et cyclistes ;
- **Des capteurs discrets et autonomes** intégrés au mobilier.

Les données sont horodatées en continu et analysées via la plateforme Ecovisio, permettant un suivi en temps réel et des comparaisons inter-sites. Des calibrages spécifiques limitent les doubles comptages, et des facteurs correctifs sont appliqués selon la configuration des accès. Les analyses tiennent compte des événements exceptionnels, fermetures temporaires et conditions météorologiques.

**Plus d'informations :** [hauts-de-seine.fr/la-strategie-departementale-des-espaces-de-nature](https://hauts-de-seine.fr/la-strategie-departementale-des-espaces-de-nature)



Vue de l'extension A des Jardins des Papeteries, Parc départemental du Chemin de l'Île, à Nanterre  
© CD92 – Julia Brechler

### 30 ans de politiques de protection

Si les premiers inventaires faune et flore ont été lancés en 1995, c'est depuis 2001 et le premier plan pour les ENS que le Département des Hauts-de-Seine met en œuvre **une gestion écologique ambitieuse et contrôlée par un organisme extérieur** : Ecocert grâce au label EVE©. Le Département est aussi engagé avec la Ligue de Protection des Oiseaux – **dix ENS sont labellisés « Refuge pour la biodiversité »**.

**Plus d'informations :** [hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/initiatives-durables/les-espaces-naturels-sensibles](https://hauts-de-seine.fr/mon-departement/les-hauts-de-seine/missions-et-actions/initiatives-durables/les-espaces-naturels-sensibles)

## Les Hauts-de-Seine, un territoire toujours plus vert

Refuges incomparables pour la biodiversité, les promenades, parcs, et jardins départementaux sont également essentiels au bien-être des Hauts-séquanais. Pour les amoureux de la nature comme pour les citoyens invétérés, **le territoire des Hauts-de-Seine compte plus de 500 hectares labellisés espace végétal écologique**, avec de nombreux itinéraires à parcourir **à pied ou à vélo**.

Afin d'ancrer toujours plus solidement le développement durable et la transition écologique au cœur des politiques publiques qu'il met en œuvre, le Département des Hauts-de-Seine s'est doté en 2024 d'**une stratégie globale sur le modèle de l'Agenda 2030** impulsé par l'Organisation des Nations unies. Ce document détaille notamment **les politiques environnementales ambitieuses menées sur le territoire haut-séquanais afin d'atteindre les objectifs** inscrits au programme de développement durable à l'horizon 2030, adopté le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies.



Gauche : Parc départemental de la Roseraie, à Châtenay-Malabry

Droite : Marta Pan – *Sphère coupée 226*, 1999 – Inox – Dépôt de la Fondation Marta Pan & André Wogenscky  
Parc départemental Gauthier Mougin © Photographies : CD92 – Olivier Ravoire

Concernant les enjeux liés au climat et à la biodiversité (« *Se reconnecter à la nature* »), le Département prévoit notamment la **création et la labellisation de nouveaux parcs départementaux**. Dans la continuité de l'ouverture du **Parc départemental de la Roseraie** à Châtenay-Malabry en septembre 2025, puis du **Parc départemental Gauthier Mougin sur l'Île Seguin** à Boulogne-Billancourt en janvier 2026, il poursuit actuellement **l'extension du Parc départemental du Chemin de l'Île** à Nanterre.

**Plus d'informations :** [hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/lagenda-2030-la-feuille-de-route-du-departement-en-matiere-de-developpement-durable](https://hauts-de-seine.fr/toutes-les-actualites/detail/lagenda-2030-la-feuille-de-route-du-departement-en-matiere-de-developpement-durable)

**Tourisme vert : le Département des Hauts-de-Seine participe à l'édition 2026 du salon Destinations Nature**

Le salon Destinations Nature fait son retour du jeudi 12 au dimanche 15 mars 2026 à Paris Expo – Porte de Versailles pour sa 41<sup>e</sup> édition. **Les équipes du Département des Hauts-de-Seine y présenteront les dernières actualités et informations en matière de randonnées, d'activités de plein air, et de loisirs écoresponsables** qui contribuent à faire du territoire alto-séquanais **une destination du tourisme durable**.



*Balade en vélo au Parc départemental de Sceaux © CD92 – Julia Brechler*

La participation de la Mission Tourisme du Département des Hauts-de-Seine à ce salon s'inscrit dans ses missions globales, notamment le **développement de l'attractivité du territoire et la valorisation de sa qualité de vie**, en particulier du point de vue des espaces verts et de l'environnement altoséquanais. **Le Département a ainsi l'opportunité d'informer, de fidéliser et d'attirer de nouveaux publics vers des formes d'activités touristiques différentes ou méconnues.**

**Plus d'informations :** [destination.hauts-de-seine.fr](http://destination.hauts-de-seine.fr)

### Contact presse

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Simon THOLLOT  
01 47 29 32 32 / [sthollot@hauts-de-seine.fr](mailto:sthollot@hauts-de-seine.fr)

